



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grenoble, le 5 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAIEMENT DE 213 000 € AUX AGRICULTEURS SUR LE FONDS D'URGENCE GEL

Pour aider les arboriculteurs à faire face aux pertes de récoltes liées au gel intense et prolongé du mois d'avril 2021, le gouvernement a mis en place une aide d'urgence à destination des exploitants les plus touchés :

- Agriculteurs installés comme chef d'exploitation, à titre principal, depuis le 1er janvier 2019,
- Exploitations ayant déjà subi un sinistre climatique depuis 2019,
- Agriculteurs en situation de détresse économique, notamment pour face aux dépenses immédiates de l'exploitation ou aux besoins essentiels du foyer,
- Agriculteurs ayant subi sur leur atelier arboricole ou viticole les pertes de productions les plus conséquentes.

L'enveloppe allouée au département de l'Isère est de 215 000 euros et a permis le soutien de 43 exploitants pour lesquels les aides ont toutes été mises en paiement au mois de juin.

Cette aide d'urgence sera complétée par la mise en œuvre des procédures de calamités agricoles, puis par des exonérations sur la taxe sur le foncier non bâti et sur les cotisations sociales.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01